

Médias

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1278

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Esquisse-moi une politique d'intégration

Le Département fédéral de justice et police a chargé la Commission fédérale des étrangers (CFE) d'établir un rapport avec des propositions globales visant à améliorer l'intégration des étrangers. Ce rapport,

Esquisse pour un concept d'intégration, circule dans le cadre d'une procédure de consultation. En janvier 1997, une conférence nationale sur l'intégration sera mise sur pied par la Commission.

AU DÉPART, UN CONSTAT: les étrangers font partie intégrante de notre société et de notre économie. Taxés de profiteurs, ils ont contribué à la prospérité de notre pays, et des secteurs ne sauraient s'en passer (santé, hôtellerie, bâtiment).

Les étrangers sont les victimes d'«erreurs d'appréciation» de la part d'une large partie de notre population. Ces erreurs sont dues, entre autres, à l'amalgame qui subsiste entre le problème de l'asile et la présence des étrangers établis. Cette confusion entre deux problèmes de nature différente vient d'un manque de clarté de nos autorités: la problématique de l'intégration n'a jamais été développée et le débat est resté au niveau quantitatif. On cherche un rapport équilibré, un nombre d'or qui n'existe pas, en entrant par là dans le jeu des xénophobes. La tolérance n'est pas chiffrable, - Dieu merci!

Silence des autorités, bruit des médias

Au silence des autorités sur le problème de l'intégration répond l'attitude bruyante des médias: l'encouragement à l'intégration et sa valorisation sont rares en face des informations négatives. Le rapport estime justement qu'une société pluriculturelle ne se construit pas «naturellement», mais qu'elle est le résultat d'une volonté politique affirmée, d'un choix, d'un travail de la société sur elle-même. Il faut que le Conseil fédéral donne l'impulsion, à la population, aux cantons, aux villes et aux communes. D'autant plus que les problèmes d'immigration se sont complexifiés depuis l'immigration italienne et espagnole. Les tensions culturelles se produisent maintenant également entre immigrés de longue date et immigrés récents, ainsi qu'à l'intérieur de communautés d'immigrants où des conflits préexistent, favorisés par une mise à l'écart.

L'intégration est faite, pour les arrivants, d'une adaptation aux structures et aux réalités culturelles locales, de la reconnaissance de notre Etat de droit et des décisions démocratiques. Elle doit trouver une juste contrepartie, faite de participation à la vie sociale, d'égalité des chances, d'égalité de traitement, de partage des responsabilités et des décisions. L'enjeu est de permettre à chaque communauté de conserver ses valeurs propres tout en établissant des relations quotidiennes avec d'autres. Il faut, par exemple, favoriser les contacts et les activités communes pendant les loisirs. Les activités syndicales, les organes de consultation, sont également des vecteurs d'intégration qui doivent être valorisés.

Pas de sous pour informer

Une information qui formule clairement les attentes réciproques est nécessaire, la transparence est en effet un antidote idéal aux préjugés et à la peur de l'autre. Or le travail d'information du public, par la CFE, est entravé par le manque de moyens en finance et en personnel. Avec un budget annuel de 150000 francs et cinq postes à 100%, la CFE peine, ne serait-ce que pour éditer de simples brochures informatives.

Bien qu'elles fassent preuve d'une forte sédentarité, même les populations italiennes et espagnoles ne sont pas encore assez intégrées: les problèmes scolaires sont importants pour les immigrés de la deuxième génération. Et des études montrent que le succès scolaire est étroitement lié à l'étendue des contacts entretenus par les parents avec des Suisses, à la satisfaction de vivre en Suisse, à leur connaissance de la langue (40% des chômeurs espagnols du canton de Zürich ne savent pas l'allemand).

Beaucoup d'étrangers sont venus avec peu de connaissances professionnelles et scolaires, ce sont donc les premières victimes du chômage. Il faut

que de vastes programmes de formation spécifiques fasse partie de la politique à l'égard des étrangers: augmenter l'offre et améliorer les programmes. Le regroupement familial permettrait une scolarisation plus rapide. (Et l'abandon du statut de saisonnier est indispensable dans ce sens).

La cohabitation de cultures différentes est source de conflits, des instances de dialogue, des médiations pour résoudre les tensions sont donc nécessaires. Notre pays doit se doter d'une vision claire et globale de sa politique d'intégration.

La volonté du Conseil Fédéral d'intégrer la Suisse dans l'Europe devrait aider à déclencher ce processus: le peuple ressemble à une porte que l'on ne peut laisser ouverte et fermée à la fois. cp

René Riedo, *Esquisse pour un concept d'intégration*, Commission fédérale des étrangers, Berne, juin 1996

Médias

INFRAROT, PÉRIODIQUE DES jeunes socialistes en langue allemande a publié son centième numéro. Il contient un survol des numéros précédents et un plaidoyer pour un quotidien de gauche en Suisse.

FICHEN FRITZ, à parution au moins trimestrielle, continue toujours de paraître et de dénoncer toutes les mises en fiches. Dernier numéro paru: octobre 1996.

LE TRIMESTRIEL *Justice & Vérité/Justice & Wahrheit*, animé à Genève par le commandant Roland Troyon, publie à l'occasion de son vingtième anniversaire un numéro 80 illustré par ce que la rédaction a considéré comme les meilleures caricatures de Jacot. cfp